

Delémont, le 1^{er} octobre 2014

Motion no 1104

Équilibrage des mesures Optima

Les mesures Optima proposées par la table ronde ne sont pas suffisamment équilibrées. En effet, le Gouvernement n'est pas directement touché par les mesures.

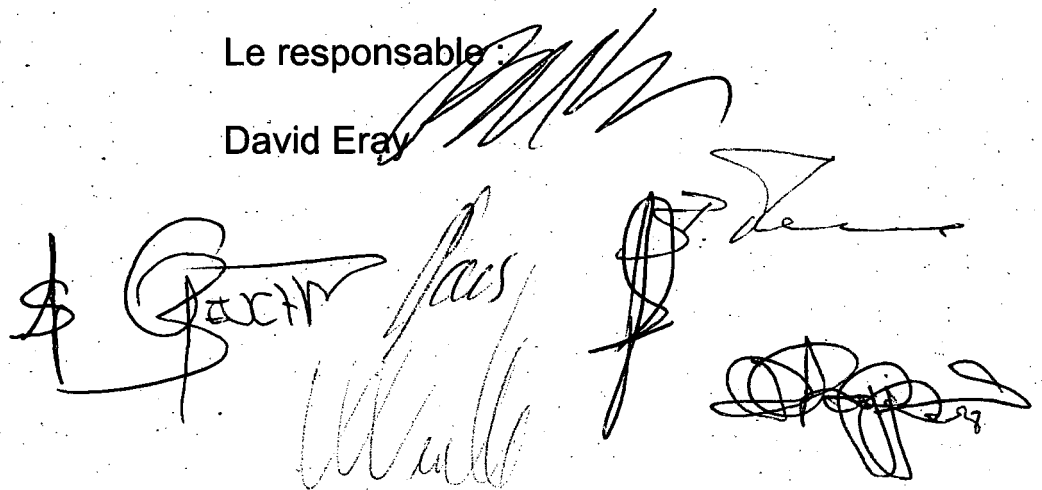
Cet oubli est regrettable, vu sous l'angle de la confiance des citoyennes et des citoyens envers le monde politique. Afin d'y remédier, nous demandons au Gouvernement :

- l'introduction d'une mesure d'assainissement des finances cantonales qui touche également le Gouvernement, par exemple une proposition au Parlement de modifier de l'article 3 du décret fixant le traitement des membres du Gouvernement comme suit : le traitement des membres du Gouvernement est fixé à celui de l'annuité maximale de la classe 25, majoré de 15 % (anciennement 20%)

Pour le groupe PCSI

Le responsable :

David Eray



David Eray